

VILLERS-SAINT-PAUL

MAGAZINE MUNICIPAL-AUTOMNE 2020 - N°91



Construire la ville de demain



Covid-19

La commune face
à une épreuve inédite

Mandat 2020/2026

En route pour 6 années
à votre service

Budget 2020

Un budget responsable
au service des Villersois

BULLETIN MUNICIPAL
Mairie de Villers-Saint-Paul
Automne 2020

Directeur de la publication
Gérard Weyn

Rédaction - Maquette
Mise en page - Photos
Jean Hernandez
Camille Lopez

Impression
Imprimerie Houdeville
280, rue Henry Bessemer
60100 CREIL

Tirage
3000 exemplaires

Dépôt légal
3^e trimestre 2020

Retrouvez-nous sur le site internet

 www.villers-saint-paul.fr

et sur les réseaux sociaux



Mairie de Villers-Saint-Paul

 Mairie de Villers-Saint-Paul
Place François Mitterrand
60870 Villers-Saint-Paul
 03 44 74 48 40

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 8h45-12h 13h30-17h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 8h45-12h 13h30-17h

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 9h -12 h

3

Édito du Maire

4

Villers-Saint-Paul, face à l'épreuve inédite du Covid-19

Le Creillois, l'un des premiers « foyers épidémiques » en France.

Le confinement généralisé, nouvelle épreuve pour les Villersois.

La solidarité à Villers-Saint-Paul n'est pas un vain mot.

Le déconfinement, un retour à la normale à construire

Les espaces verts face à une situation exceptionnelle.

Des mesures extraordinaires !

Mon été à Villers repensé !

Et les événements de la ville face à cette situation ?



12

Mandat 2020/2026 : en route pour 6 années à votre service

Les résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020.

Elu(es) au conseil municipal.

Premier conseil municipal d'installation des élus.

Débat d'orientation budgétaire et vote du budget.

Installation des commissions municipales.



18

Le budget 2020

Responsable face aux conséquences de la crise sanitaire.

Prêts pour l'avenir !

Au service des Villersois.

Zoom sur quatre chantiers phares de l'année.

Conclusion du Maire.



24

En un clin d'œil

27

Tribunes





Chères Villersaises, chers Villersois,

Après plusieurs mois difficiles, je suis très heureux de m'adresser à vous de nouveau, à l'occasion de la sortie de ce numéro de rentrée. Nous venons de traverser une période compliquée, un confinement total et inédit de la population qui a touché chacun de nous, nos entourages, nos familles, parfois même tragiquement...

Au sortir de cette période si particulière, il est désormais l'heure pour chacun d'entre nous de tout faire pour reprendre le cours normal de nos vies, aux écoliers villersois de retrouver le chemin des classes, sans jamais baisser la garde, car le virus circule toujours...

Malgré ce contexte et après plusieurs mois de report ou d'annulation des événements municipaux, nous nous sommes mobilisés avec énergie et bienveillance pour vous proposer dès la période estivale, avec « Mon été à Villers », un programme culturel et d'animations riche et varié.

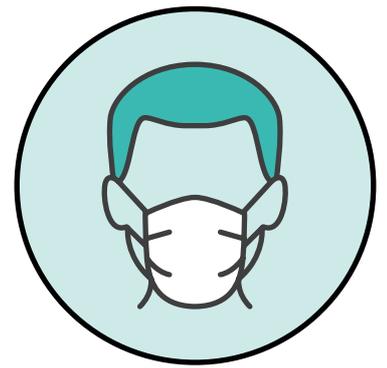
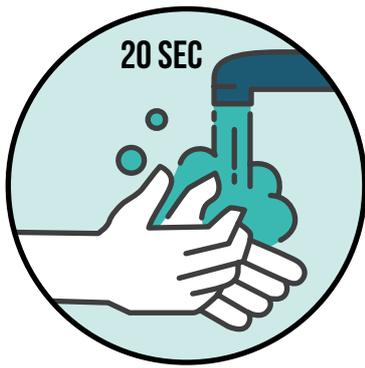
Il est désormais temps de nous retrouver pour partager des moments de convivialité, aux côtés de nos associations, toujours au rendez-vous malgré les difficultés rencontrées pour exercer leurs activités. C'est ainsi que j'ai le plaisir de vous convier le samedi 5 septembre à participer à une retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice dans le Parc de la Brèche.

Dans ce numéro, nous retraçons les derniers mois que nous venons de vivre. Les élections municipales et communautaires, la gestion du confinement sanitaire, et la reprise si particulière qui s'en est suivie, le vote du budget de la commune... sont au cœur des dossiers que j'ai le plaisir de vous présenter.

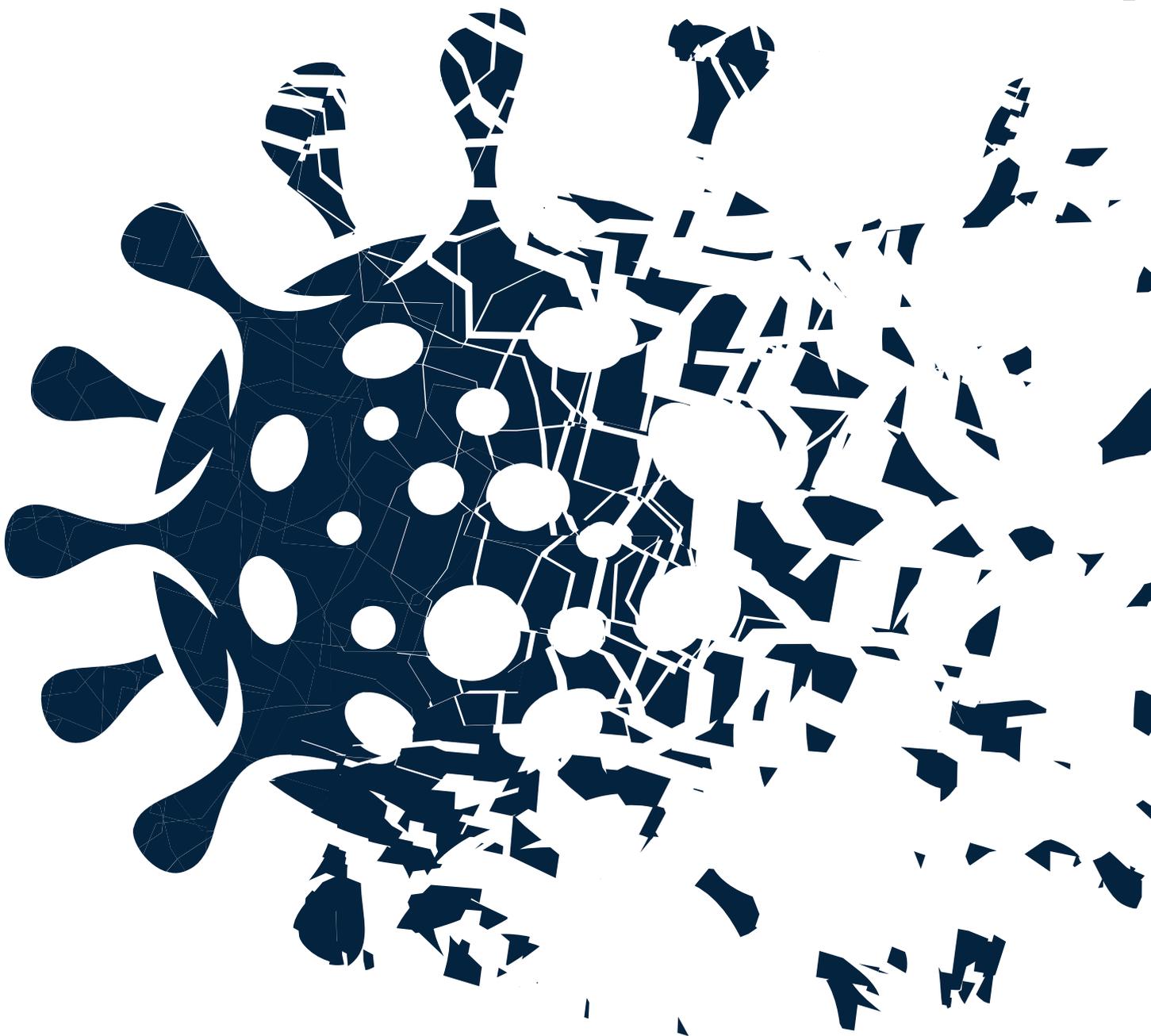
Je vous souhaite à toutes et tous une agréable rentrée qui je l'espère, sera la plus sereine possible.

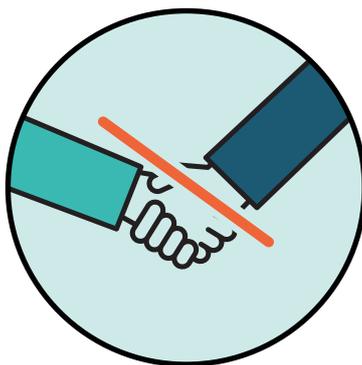
Votre Maire

Gérard WEYL



Villers-Saint-Paul, face à l'ép





Épreuve inédite du Covid-19

Le 16 mars 2020, le Président de la République annonçait le confinement total de la population afin de lutter contre la pandémie de coronavirus qui frappait la France.

À Villers-Saint-Paul, nous étions plongés dans ce climat depuis le 29 février en tant que « foyer épidémique », avec des mesures préfectorales strictes à appliquer, en organisant notamment les fermetures de nos établissements scolaires et multi accueils et en prévenant chaque famille.

Récit d'une épreuve sans précédent de deux mois, où les services municipaux ont dû s'adapter et se réorganiser afin d'assurer la continuité du service public et la solidarité communale.



Le Creillois, l'un des premiers « foyers épidémiques » en France

Lors d'une conférence de presse le 26 février, alors que deux cas de coronavirus étaient avérés dans l'Oise, dont un mortel, le Préfet annonçait qu'il n'était pas nécessaire de confiner nos territoires. Quelques jours plus tard, le Creillois et le Valois étant identifiés comme « foyers épidémiques » et des mesures préfectorales nous annonçaient la fermeture immédiate des écoles.

Les services municipaux se sont donc adaptés et ont appelé l'ensemble des familles. Le Maire, en cohérence avec la décision préfectorale, décida de fermer dans le même temps, la crèche, la restauration scolaire et les accueils périscolaires le 29 février.

En première ligne de l'épidémie, **VSP** connaît avant le reste du pays l'interruption progressive de la vie sociale.



Le confinement généralisé, nouvelle épreuve pour les Villersois

Le 17 mars marque le début des deux mois de confinement généralisé sur l'ensemble du territoire national...

Nous nous y sommes conformés strictement pour le bien commun. Les règles d'éloignement physique sont vite devenues un bouleversement dans l'organisation quotidienne de chacun, voire un déchirement, lorsque que nous devons, par exemple, arrêter temporairement de rendre visite à ceux qui nous sont chers, en particulier nos aînés.

Assurer la continuité du service public

Lors de l'annonce de ce confinement généralisé les contraintes se sont multipliées. Nous avons dû fermer nos accueils municipaux et privilégier le travail à distance pour nos agents. Il était indispensable d'assurer la continuité du service public. Nous avons maintenu l'accueil téléphonique de la Mairie, pour vous guider et vous orienter durant cette période troublée. Il nous paraissait également essentiel, de maintenir ce qui fait la solidarité communale : le portage de repas, le CCAS, les distributions du CESAM. Il a enfin été naturel pour nos nombreux agents volontaires et élus, d'appeler l'ensemble des aînés, pour prendre de leurs nouvelles régulièrement, connaître leurs besoins et urgences du moment.

L'heure était à la solidarité, au civisme et à la discipline citoyenne. Trop de comportements peu scrupuleux ont malheureusement été encore constatés. Ceux qui n'ont pas respectés les règles communes mettaient leur santé, celle de leur famille et celle de tous les Villersois en danger.





Collecte de chutes de tissus et d'élastiques par les élus.



Près de 4000 masques en tissu ont été réalisés par les couturières de l'association « Savoir-faire et faire savoir ».



Ces visières de protection ont été confectionnées par M. Cajet.

La solidarité à Villers-Saint-Paul

Lors de cette épreuve inédite, vos commerçants de proximité ont été les premiers à s'organiser en vous proposant des horaires adaptés et de nouvelles formules de consommation telles que les « drives ».

Dans le même temps et dès le début du confinement, vous avez été nombreux à nous contacter spontanément, pour proposer divers dons, que nous redirigions en priorité vers le Centre hospitalier de Creil.

4000 masques par les Villersois, pour les Villersois

L'opération « des Masques pour les Villersois » a été inspirée d'initiatives de couturières Villersaises, que les élus ont décidé d'accompagner et d'épauler.

Une collecte de chutes de tissus et d'élastiques a été organisée au profit de l'association « Savoir-faire et faire savoir », pour proposer, prioritairement aux Villersois vulnérables, des masques en tissu, aux normes en vigueur, afin de mieux les protéger face à la circulation du virus. Les couturières, que nous remercions chaleureusement à nouveau, ont travaillé sans relâche et ont



Les couturières de l'association « Savoir-faire et faire savoir ».

Paul n'est pas un vain mot

Enfin, finalement réalisé près de 4000 masques en tissu. Les aînés ainsi que les donateurs ont été les destinataires prioritaires de ces masques, distribués par les élus volontaires.

En parallèle, Monsieur Cajet, gardien de Oise Habitat, s'est proposé pour confectionner des visières de protection à destination du personnel municipal et de l'Éducation nationale de la commune. Plus de 300 visières ont ainsi été produites. Nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude pour ce service désintéressé, rendu à la commune et aux écoles de la ville.



Les jeunes Villersois s'impliquent !

Afin d'épauler le service Espaces verts qui faisait face à une situation exceptionnelle suite au déconfinement, un groupe de jeunes s'est adressé aux médiateurs et à l'adjoint en charge de la Médiation et de la Tranquillité publique, Khalid Charki, pour aider à nettoyer la ville.

Une opération nettoyage grandeur nature a ainsi été lancée spontanément dans de nombreux quartiers.

Certains jeunes ont même profité de l'occasion pour faire du porte-à-porte afin de sensibiliser les Villersois.

La commune salue et accompagne toujours ces initiatives citoyennes de la jeunesse !



faire savoir » ont travaillé sans relâche.

Le déconfinement, un retour

Les Espaces verts face à une situation excep

Villers-Saint-Paul est reconnue pour la qualité de ses espaces verts et ses rues fleuries. Ce cadre de vie nécessite un entretien rigoureux et quotidien par les services techniques de la ville. Avec la crise sanitaire et le confinement de la population durant deux mois l'activité des services techniques a été fortement perturbée et a diminué en conséquence.

Rattraper le retard

Un plan de reprise a été mis en place dès le 11 mai afin de rattraper le retard du début de printemps, déjà synonyme de forte activité en temps normal.

Chaque année, la saison printanière annonce en effet un travail conséquent de tonte, de désherbage, de plantation, d'arrosage, de coupe et d'entretien divers afin de contribuer à l'embellissement de la commune. Pour rappel, la collectivité a adopté en

2017 un plan « zéro phyto » qui bannit l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Si cette mesure répond à une urgence écologique essentielle, elle demande néanmoins, un doublement des efforts humains pour maintenir une ville propre et harmonieuse.

Avec la période de confinement, les services techniques ont dû réaliser sur quatre semaines, un travail très important. Ainsi, les agents ont réceptionné durant cette période 2500 plantes par semaine afin d'en planter 8000 au total. De plus, le soleil et la pluie avaient favorisé la pousse des mauvaises herbes au sein des 22,5 hectares d'espaces verts et des lieux publics comme le cimetière, récemment agrandi.

En parallèle, les agents municipaux devaient s'occuper des dizaines de jardinières, d'arbustes et d'arbres qui agrémentent notre ville, et de l'entre-



r à la normale à construire

tionnelle

tien des bâtiments municipaux comme les groupes scolaires ou les salles polyvalentes.

Enfin, les incivilités qui ont engendré plusieurs centaines de kilos de débris et des dégradations ont nécessité l'intervention de nos équipes, déjà fortement sollicitées par ailleurs.

Des consignes sanitaires strictes

Face à cette situation inédite, les services techniques se sont organisés pour appliquer des mesures exceptionnelles. Les agents respectent désormais des consignes sanitaires strictes en désinfectant notamment l'ensemble du matériel avant et après chaque utilisation.

Ensuite, une gestion différenciée des espaces verts a été instaurée afin de permettre aux équipes de gagner du temps.

Enfin, depuis le déconfinement et afin de préserver leurs collègues « à risques » face à la maladie, nos agents ont dû assumer une charge de travail double avec des effectifs réduits.

Néanmoins, ces efforts conséquents et une nouvelle organisation du service n'ont pas pu atténuer complètement les conséquences de la crise. Ainsi, alors qu'il fallait mobiliser un agent quatre semaines plusieurs fois par an pour entretenir le cimetière, l'arrêt des activités durant le confinement a provoqué dans ce lieu du souvenir, une situation exceptionnelle.

La mobilisation des équipes des Espaces verts a toutefois permis un retour quasiment à la normale après plusieurs semaines.

Des mesures extraordinaires !

En prévision des conséquences économiques difficiles pour les professionnels de la commune, les élus ont tout d'abord décidé de proposer un abattement à 100% de la taxe sur la publicité. La perception des loyers des locaux municipaux a été stoppée.

Les subventions aux associations pourront être ajustées en septembre.

Enfin, les élus mènent actuellement une réflexion sur l'adaptation de nos aides existantes, ainsi que sur un renforcement des aides du CCAS pour permettre aux personnes les plus fragiles de faire face à la situation durant les prochains mois.

Mon été à Villers repensé !

Afin de permettre à la jeunesse villersoise de passer des vacances agréables, le Centre socioculturel le Trait d'union s'est adapté à la situation en proposant aux jeunes ainsi qu'à toute les familles, une panoplie d'animations pour tous les goûts et tous les âges.

Sorties à la plage, ciné-concert, stages divers, animations conviviales, tournois sportifs... un programme riche et varié a été proposé aux Villersois pour passer une période estivale, la plus « normale » possible.

Et les événements de la ville face à cette situation ?

Il ne vous a pas échappé que nous avons malheureusement dû annuler des événements phares de l'année, tels que la Fête de la ville.

Les festivités du 14 juillet ayant besoin d'un temps d'organisation conséquent ont également été annulées, et les services municipaux ont reprogrammé le feu d'artifice au 5 septembre prochain, lors d'un temps de partage quand la vie aura repris son cours habituel.

En route pour 6 ans

Les résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020

	Nombre	Pourcentage des inscrits	Pourcentage des Votants
Inscrits	3 800	-	-
Abstentions	2 317	60,7 %	-
Votants	1 483	39,03 %	-
Blancs	34	0,89 %	2,29 %
Nuls	51	1,34 %	3,44 %
Exprimés	1 398	36,79 %	94,27 %

Listes	Voix	Inscrits	Exprimés
Villers-Saint-Paul, tout simplement	267	7,03 %	19,10 %
Villers-Saint-Paul, évidemment !	1 131	29,76 %	80,90 %

Bureau de vote N° 1 - MAIRIE

Inscrits : 1 209 | Votants : 480 | Blancs : 9 | Nuls : 15 | Exprimés : 456

Listes	Voix	Inscrits	Exprimés
Villers-Saint-Paul, tout simplement	82	6,78 %	17,98 %
Villers-Saint-Paul, évidemment !	374	30,93 %	82,02 %

Bureau de vote N° 2 - ROSTAND

Inscrits : 1 403 | Votants : 515 | Blancs : 17 | Nuls : 20 | Exprimés : 478

Listes	Voix	Inscrits	Exprimés
Villers-Saint-Paul, tout simplement	84	5,99 %	17,57 %
Villers-Saint-Paul, évidemment !	394	28,08 %	82,43 %

Bureau de vote N° 3 - BOUDOUX

Inscrits : 1188 | Votants : 488 | Blancs : 8 | Nuls : 16 | Exprimés : 464

Listes	Voix	Inscrits	Exprimés
Villers-Saint-Paul, tout simplement	101	8,50 %	21,77 %
Villers-Saint-Paul, évidemment !	363	30,56 %	78,23 %

es à votre service

Le 15 mars dernier, les Villersois et Villersaises ont élu leurs nouveaux conseillers municipaux et communautaires.

Deux listes ont été présentées au suffrage avec « Villers-Saint-Paul, tout simplement » emmenée par Madame Marie-France BOUTROUE et « Villers-Saint-Paul, évidemment ! » conduite par Monsieur Gérard WEYN.

De ce fait, les élections à Villers-Saint-Paul se déroulaient sur un seul tour.

Elu(es) au conseil municipal

Villers-Saint-Paul, tout simplement.

Liste conduite par Mme Marie-France BOUTROUE

1. Mme Marie-France BOUTROUE
2. M. Djamel ZEMRAK

Villers-Saint-Paul, évidemment !

Liste conduite par M. Gérard WEYN

1. M. Gérard WEYN*
2. Mme Isabelle ROSE-MASSEIN*
3. M. Alexandre OUIZILLE*
4. Mme Peggy RUHAUT
5. M. Khalid CHARKI
6. Mme Samira BOUTI
7. M. Bruno CYGANIK
8. Mme Fadila BEN HAMOU
9. M. Pierrick WHITE
10. Mme Florence BOQUET*
11. M. Philippe MASSEIN
12. Mme Selymata SISSOKO
13. M. Erick PITKEVICHT
14. Mme Françoise VAN OVERBECK
15. M. Jean-Pierre DESCAUCHEREUX
16. Mme Nejma BENHAMMOU
17. M. Jérôme MICHEL
18. Mme Farida DRIS
19. M. Jean-Claude DAVID
20. Mme Mireille CARON
21. M. Romain MIDA
22. Mme Nathalie LEFEBVRE
23. M. Christian COSME
24. Mme Sophie LOBGEAIS
25. M. Sébastien BLANCANEUX
26. Mme Cornélie HECTOR
27. M. Amar LOUNIS

* Elu(es) au conseil communautaire



Premier conseil municipal d'installation des élus

Lundi 25 mai, le conseil municipal d'installation a élu le Maire et ses adjoints. Contrairement aux traditions municipales, cette élection a été réalisée sans public pour répondre aux consignes sanitaires de distanciation.



À l'unanimité des voix, Monsieur Gérard WEYN a été reconduit à la fonction de Maire aux côtés de huit adjoints.



Alexandre OUIZILLE

1^{er} adjoint

Culture et animation, centre social, coopération intercommunale et jumelage.



Isabelle ROSE MASSEIN

2^e adjointe

Affaires scolaires, crèche et restauration scolaire.



Khalid CHARKI

3^e adjoint

Médiation sociale et tranquillité publique.



Peggy RUHAUT

4^e adjointe

CCAS, CESAM, Santé, handicap et personnes âgées.



Bruno CYGANIK

5^e adjoint

ALSH, périscolaire et jeunesse.



Samira BOUTI

6^e adjointe

Vie associative et participation citoyenne.



Pierrick WHITE

7^e adjoint

Événementiel et sport.



Fadila BEN HAMOU

8^e adjointe

Urbanisme, cadre de vie, habitat, écologie et bien-être animal.

Débat d'orientation budgétaire et vote du budget

Samedi 13 juin, dans un format exceptionnel, le conseil municipal s'est réuni avec comme ordre du jour le Débat d'orientation budgétaire et le vote du Budget primitif 2020. Le Budget a été voté à l'unanimité.

[EXTRAIT]

« Ce Débat d'orientation budgétaire est la traduction concrète, pour une année, du programme pour lequel la population de Villers-Saint-Paul nous a fait confiance en s'adaptant à la réalité qui, mois après mois, se présente à nous.

En concertation avec la nouvelle équipe d'élus, nous avons fait le choix de travailler en priorité les dossiers qui, malgré un contexte sanitaire tendu, une distanciation physique obligée, nous permettent de garder et de développer le lien si précieux qui nous unit avec les Villersois.

Nous nous concentrons sur l'ensemble des dossiers pouvant renforcer l'accès à nos services par le numérique, ce que l'on nomme le « e-service public », avec notamment le paiement en ligne que nous mettrons en place dès janvier 2021.

En lieu avec la période que nous venons de vivre, afin d'assurer une communication plus large et plus rapide, le système d'alertes SMS renforcera non seulement la diffusion de messages à grande échelle mais aussi la sûreté des Villersois, en les prévenant immédiatement de tout risque.

Bien sûr nous profiterons de ce dispositif pour améliorer notre communication, par exemple sur les événements municipaux, afin de partager l'information avec le plus grand nombre.

L'intervention du Maire, Gérard WEYN, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire

La création d'une mutuelle communale répondra aussi d'une certaine manière à la crise sanitaire que nous traversons, en facilitant l'accès aux soins de tous les Villersois, et en particulier des retraités.

C'est donc dans un contexte nouveau que nous sommes appelés à déterminer les orientations que nous souhaitons donner à notre budget (...).

Retrouvez l'intégralité de son intervention sur le site internet de la ville.



Installation des commissions municipales

Ce conseil municipal fut également l'occasion de voter la composition des quatre commissions municipales qui conduiront les travaux préalables aux votes du conseil municipal.

Quel est le rôle des commissions municipales ?

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations soumises au vote des conseillers.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence.

Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Elles sont créées au conseil municipal qui suit celui de l'élection du Maire et des adjoints.



COMMISSION N°1

**Urbanisme
Cadre de vie
Habitat
Écologie
Bien-être animal**

Gérard WEYN,
Alexandre OUIZILLE,
Fadila BEN HAMOU,
Romain MIDA,
Jean-Pierre DESCAUCHEREUX,
Erick PITKEVICHT,
Sébastien BLANCANEAUX,
Philippe MASSEIN,
Mireille CARON,
Amar LOUNIS,
Isabelle ROSE MASSEIN,
Khalid CHARKI,
Françoise VAN OVERBECK,
Selymata SISSOKO,
Djamel ZEMRAK.

COMMISSION N°2

**Scolaire,
Petite enfance,
Enfance,
Jeunesse**

Gérard WEYN,
Alexandre OUIZILLE,
Isabelle ROSE-MASSEIN,
Bruno CYGANIK,
Nathalie LEFEBVRE,
Sébastien BLANCANEAUX,
Nejma BENHAMMOU,
Selymata SISSOKO,
Sophie LOBGEAIS,
Pierrick WHITE,
Samira BOUTI,
Françoise VAN OVERBECK,
Fadila BEN HAMOU,
Jean-Claude DAVID,
Djamel ZEMRAK.

COMMISSION N°3

**Actions sociales
(Personnes âgées – Santé
– Insertion – Handicap),**

**Centre social
(Actions Familles, Alphabétisation,
Vie associative, Jumelage,
Citoyenneté).**

Gérard WEYN,
Alexandre OUIZILLE,
Peggy RUHAUT,
Samira BOUTI,
Nathalie LEFEBVRE,
Jérôme MICHEL,
Christian COSME,
Florence BOQUET,
Sophie LOBGEAIS,
Philippe MASSEIN,
Mireille CARON,
Bruno CYGANIK, Farida DRIS,
Cornélie HECTOR,
Marie-France BOUTROUE.



Informations pratiques

Si vous souhaitez rencontrer le Maire et les adjoints, des permanences sont organisées :

PERMANENCES DU MAIRE

le mercredi de 16h à 17h et le samedi de 9h à 10h30 (sans rendez-vous).

PERMANENCE DES ADJOINTS

Alexandre OUIZILLE vous reçoit sur rendez-vous.

✉ a.ouizille@villers-saint-paul.fr

Isabelle ROSE-MASSEIN vous reçoit sur rendez-vous.

✉ i.rose.massein@villers-saint-paul.fr

Khalid CHARKI vous reçoit, sans rendez-vous, tous les samedis matins de 11h à 12h, salle de la Glacière.

✉ k.charaki@villers-saint-paul.fr

Peggy RUHAUT vous reçoit sur rendez-vous.

✉ p.ruhaut@villers-saint-paul.fr

Bruno CYGANIK vous reçoit sur rendez-vous.

✉ b.cyganik@villers-saint-paul.fr

Samira BOUTI vous reçoit sur rendez-vous.

✉ s.bouti@villers-saint-paul.fr

Pierrick WHITE vous reçoit sur rendez-vous.

✉ p.white@villers-saint-paul.fr

Fadila BEN HAMOU vous reçoit, sans rendez-vous, tous les jeudis de 18h30 à 19h30 dans les locaux des services techniques.

✉ f.ben.hamou@villers-saint-paul.fr

COMMISSION N°4

Culture, Sport, Animations

Gérard WEYN,
Alexandre OUIZILLE,
Pierrick WHITE,
Romain MIDA,
Jean-Pierre DESCAUCHEREUX,
Erick PITKEVICH,
Jérôme MICHEL,
Nejma BENHAMMOU,
Khalid CHARKI,
Christian COSME,
Florence BOQUET,
Cornélie HECTOR,
Amar LOUNIS,
Jean-Claude DAVID,
Farida DRIS,
Peggy RUHAUT,
Marie-France BOUTROUE.



Conseil d'installation de l'ACSO

Dimanche 5 juillet, se déroulait le Conseil d'installation des élus communautaires de l'Agglomération Creil Sud Oise.

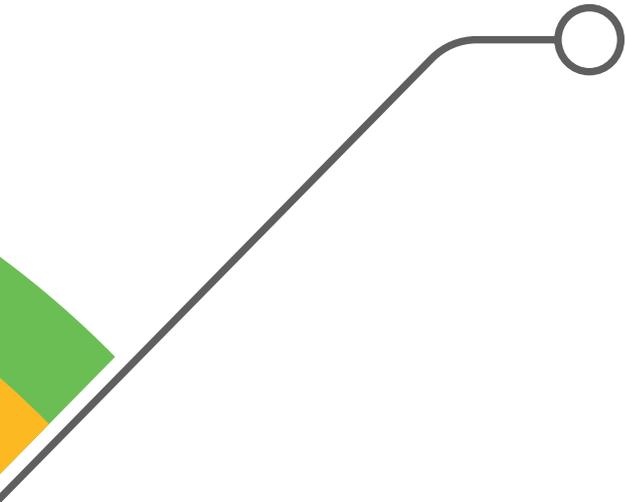
Jean-Claude Villemain, Maire de Creil, a été réélu président.

Le Conseil communautaire a également procédé à l'élection de 15 Vice-présidents et 4 conseillers communautaires délégués membres du Bureau communautaire.

Gérard Weyn, Maire de la commune, a été élu 4^e Vice-Président. Alexandre Ouizille, Premier adjoint, a été élu 14^e Vice-Président. Isabelle Rose-Massein, Adjointe, et Florence Boquet, Conseillère municipale, siègent également en tant que Conseillères communautaires.



-  **Prêts pour l'avenir !**
-  **Au service des Villersois**
-  **Zoom sur les chantiers phares de l'année**
-  **Conclusion du Maire**



Un budget 2020

adapté aux conséquences de la crise sanitaire

Compte tenu de la crise du Covid 19, et du confinement qui a suivi, les données économiques mondiales ont été bouleversées.

Les indicateurs de croissance ont évolué négativement et certains pays sont en récession.

Les informations sur lesquelles se fondent ce budget, ont été établies avant la crise et ne correspondent plus exactement à la réalité d'aujourd'hui.

Il en va de même pour le budget propre à la ville, préparé avant la crise du coronavirus.

Nous sommes par contre en mesure d'évaluer les dépenses et les recettes non réalisées ainsi que les crédits supplémentaires qu'il a été nécessaire d'engager, sur les 3 derniers mois.

Nous appréhendons désormais financièrement les suites de ce dé-confinement progressif et surtout sa durée. Socialement, la casse risque d'être conséquente.

Nous saurons être réactifs en faisant appel aux dépenses imprévues, si nécessaire, pour aider les plus démunis dans les mois qui viennent.

Budget 2020, prêts pour l'avenir !

Le 25 mai dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2020, cohérent avec le débat d'orientation budgétaire.

Retour sur les chiffres clés du budget de la commune.

Recettes

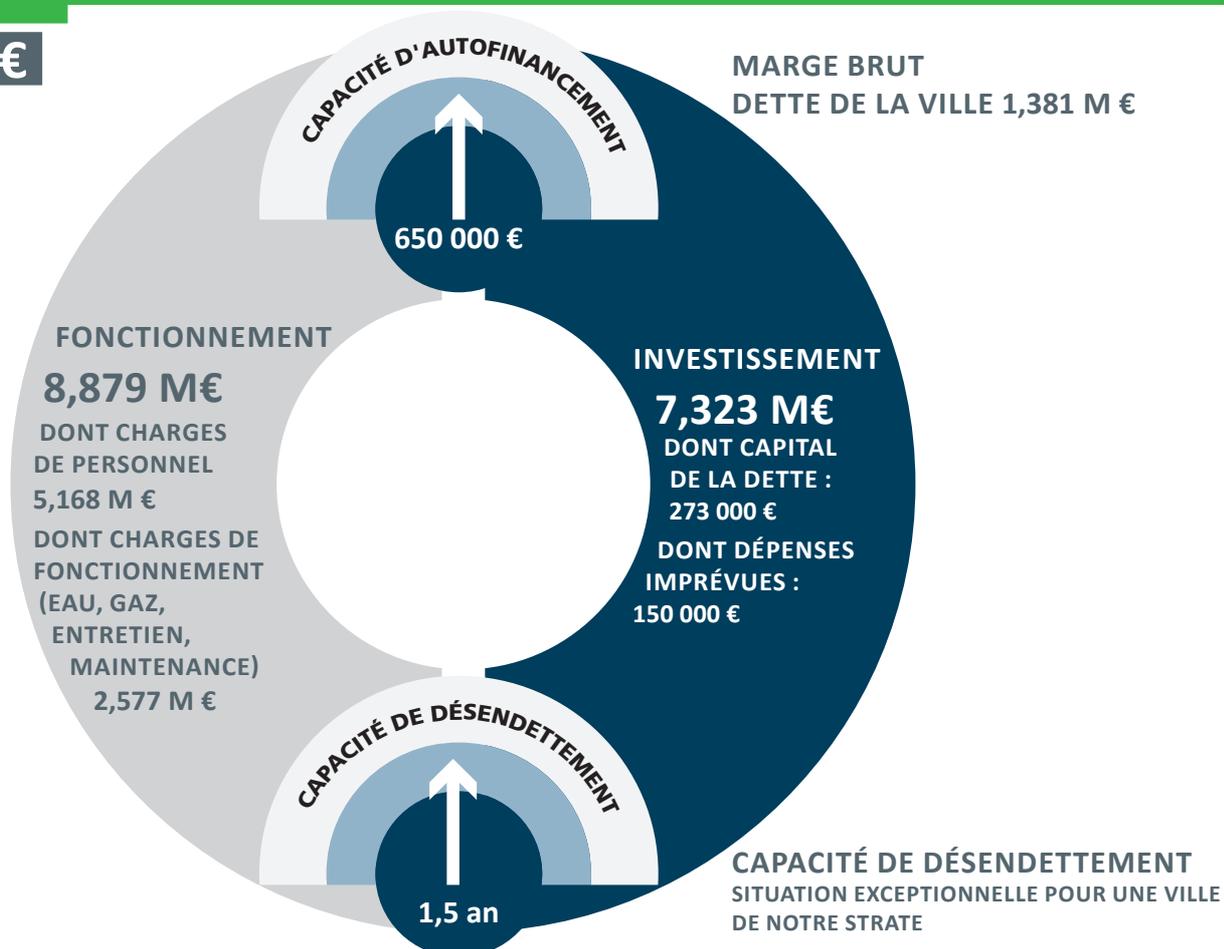


0%

D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION

Dépenses

16,2 M€





Au service des Villersois

(Budget 2020 incluant les dépenses de fonctionnement et d'investissement.)



VIE SCOLAIRE
1,459 M€

AMÉNAGEMENTS PUBLICS & ENVIRONNEMENT

1,59 M€



CULTURE & ASSOCIATIONS
350 383 M€

FAMILLES
1,431 M€



SPORTS & JEUNESSE
948 338 M€

SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

203 549 M€



ADMINISTRATION
9,58 M€

Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

L'investissement

La section d'investissement recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Zoom sur quatre chantiers phares de l'année



Alerte SMS

En accord avec la période que nous venons de vivre, afin d'assurer une communication plus large et plus rapide, le système d'alertes SMS renforcera non seulement la diffusion de messages à grande échelle mais aussi la sûreté des Villersois, en les prévenant immédiatement de tout risque. Bien sûr nous profiterons de ce dispositif pour améliorer notre communication, par exemple sur les événements municipaux, afin de partager l'information avec le plus grand nombre.

Télépaiement en ligne dès janvier 2021

Le paiement en ligne qui sera mis en place dès janvier 2021, renforcera l'accès à nos services par le numérique, ce que l'on nomme le « e-service public ».



Création d'une mutuelle communale

La création d'une mutuelle communale facilitera l'accès aux soins de tous les Villersois, et en particulier les retraités.

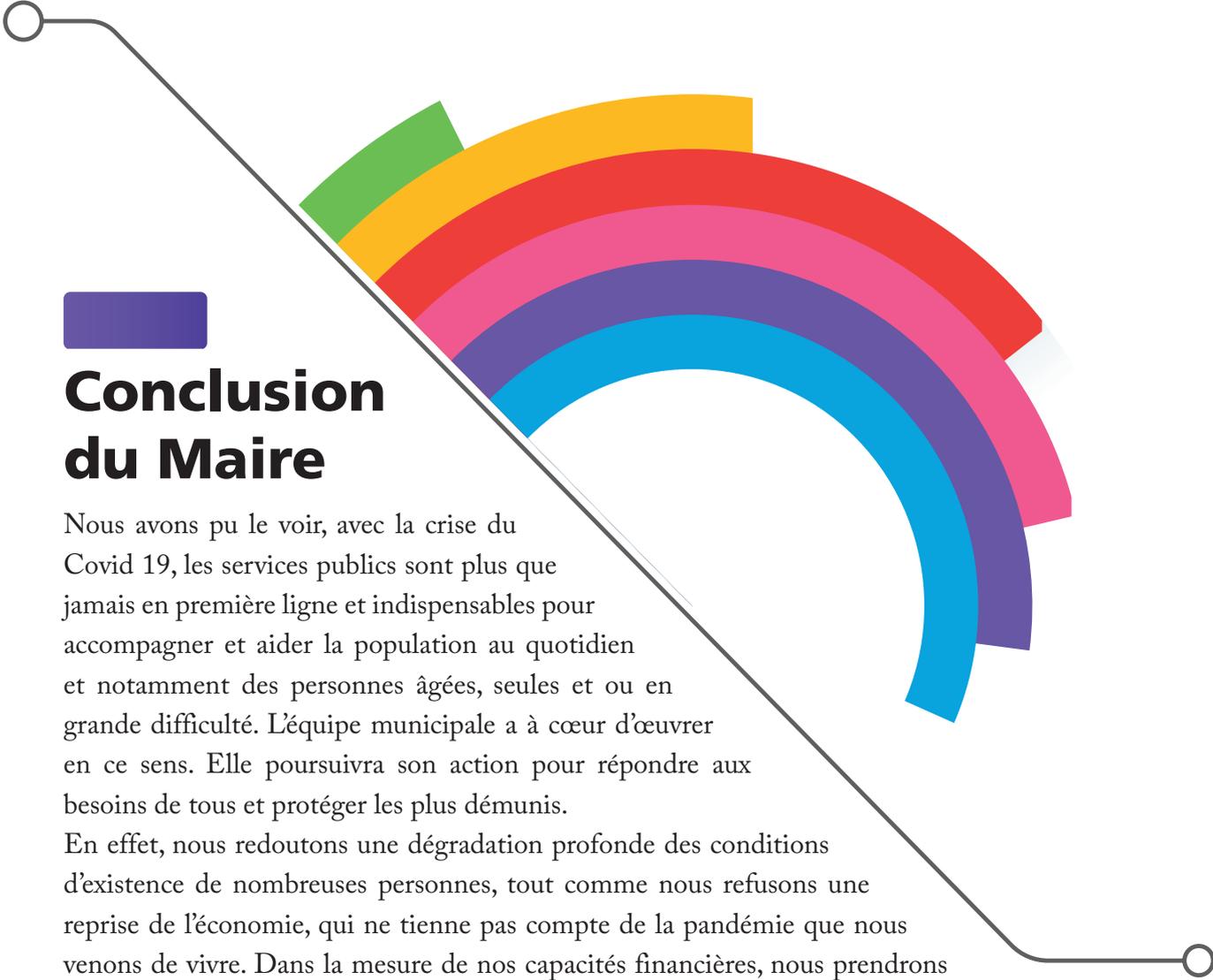
Requalification de la Place du 19 mars 1962

Les travaux de requalification de la Place du 19 mars 1962 sont le grand projet de cette année en proposant des aménagements modernes et végétalisés pour redynamiser le cœur commerçant de notre ville.



Quels projets de voiries pour 2020 ?

Enfouissement des réseaux 2 ^e tranche Rue Jean Jaurès	400 000 €
Requalification de la Place du 19 Mars 1962	600 000 €
Réfection voiries lotissement des Coteaux	350 000 €
Travaux de confortement des ouvrages d'art	192 000 €
Aire de stationnement Rue Aristide Briand	156 000 €
Création de parcelles jardins familiaux	95 000 €
Mobilier urbain et signalisation	19 000 €
Portique rue du Marais Sec	17 000 €



Conclusion du Maire

Nous avons pu le voir, avec la crise du Covid 19, les services publics sont plus que jamais en première ligne et indispensables pour accompagner et aider la population au quotidien et notamment des personnes âgées, seules et ou en grande difficulté. L'équipe municipale a à cœur d'œuvrer en ce sens. Elle poursuivra son action pour répondre aux besoins de tous et protéger les plus démunis.

En effet, nous redoutons une dégradation profonde des conditions d'existence de nombreuses personnes, tout comme nous refusons une reprise de l'économie, qui ne tienne pas compte de la pandémie que nous venons de vivre. Dans la mesure de nos capacités financières, nous prendrons nos responsabilités pour ajuster à la rentrée certaines aides et dispositifs.

En concertation avec la nouvelle équipe d'élus, nous avons fait le choix de travailler en priorité les dossiers qui, malgré un contexte sanitaire tendu, une distanciation sociale obligée, nous permettent de garder et de développer le lien si précieux qui nous unit tous.

Nous maintenons comme vous pouvez le voir, un haut niveau d'investissement cette année. Des investissements publics nécessaires à la relance économique du pays et en particulier à nos entreprises locales.

**Fidèlement,
Votre Maire,
Gérard WEYN**



PAROLE DE VILLERSOIS

En plein cœur de de notre commune, Magali et Patrick vivent en harmonie avec la nature et les animaux. Le couple anime la ferme familiale, urbaine et pédagogique l'Arbre à Poule et partage leur passion pour l'agroécologie avec le public.

Décrivez-nous les activités de l'Arbre à Poule. Qui êtes-vous ?

Deux entités à ne pas confondre sur le même lieu.

Les jardins de l'Arbre à poule : une activité primordiale agricole depuis plus de 400 ans sur la commune, notamment une production en accord avec la nature, en agroécologie et permaculture.

Nous avons mis notre écolieu au service de notre clientèle, amis et voisins aimant nos pratiques vertueuses, écologiques, mais cherchant aussi à manger sainement dans une grande agglomération où il reste peu de paysans maraîchers. Ce poumon vert au cœur de notre ville est un acteur du territoire dynamique dans différents domaines : l'alimentation saine, l'agrotourisme et la vie associative.

Notre engagement est dédié à l'environnement c'est pour cela que nous avons créé il y a 10 ans l'association l'arbre à poule, au vu des besoins vitaux pour certains urbains à retrouver leurs racines. Rien de mieux que d'être ancrés dans le sol !

Qui participe à vos activités associatives ?

Des stagiaires, des employés communaux, de zoos, des porteurs de projets suivent nos formations en venant de toute la France. Ils découvrent et appréhendent une vision différente à travers un exemple de ferme urbaine, de jardin pédagogique et d'un petit élevage, d'un gîte de France, d'un atelier de transformation et de vente de produits fermiers sous le couvert de l'enseigne nationale « Bienvenue à la Ferme ».

Envoyés par la Chambre d'Agriculture, les CFPPA et le réseau « Savoir-Faire et Découverte », les apprenants partagent leurs savoirs en laissant place à une richesse humaine incroyable.

Grâce à la plateforme « Wwoofrance », des personnes du monde entier viennent pour découvrir un petit bout de France à Villers-Saint-Paul.

Que fait l'arbre à poule pour Villers-Saint-Paul ?

Nous avons à cœur de mettre en valeur notre commune avec des actions positives. Vous avez sûrement découverts les nombreux reportages tournés sur nos structures mettant en avant notre commune sur les chaînes de télévision publique. Étant lauréat « Ferme d'avenir » en 2017, nous sommes entrés dans le programme des compagnons maraîchers avec des duos demandeurs d'asile/résidents français dans l'aide à l'insertion par ce métier dans notre pays.

D'ailleurs, vous avez peut être fait notre rencontre autrement que par la télévision, dans certains de vos commerces, dans les écoles primaires ou associations partenaires, à la Fête de

la ville ou au Marché de Noël. Vous nous retrouvez également sur le volet « écopastoralisme » de l'association, car certaines parcelles communales sont débroussaillées par les animaux de la ferme gardés par les jeunes de l'Institut de l'Engagement qui, pendant ce temps, ramassent des déchets trouvés sur ces parcelles et font des relevés de la faune et de la flore endémique. Puis ils étudient et analysent les impacts écologiques qui en résultent. Calculer l'empreinte carbone de la ferme c'est aussi un travail intéressant.

Pour finir sur le partage, l'association l'Arbre à poule, donne le fumier des animaux aux nombreux jardiniers de la commune ou d'autres communes voisines depuis plusieurs années, en partenariat avec l'association des Jardins familiaux ou à titre personnel. Merci à ceux qui ont choisi cette voie.

Nous sommes également engagés avec des partenaires de la Ligue de protection des oiseaux, la Ligue de protection des chauves souris, Picardie nature et le CPIE, la protection des abeilles sauvages, puis bien d'autres comme KOKOPELI qui sauvegarde des variétés de légumes anciens. Il n'y a pas de petits gestes envers Dame Nature, tout est possible à votre échelle et à votre rythme. Au quotidien recyclez, trie, compostez, partagez, échangez, observez, et surtout préservez les ressources et le vivant !

Comment s'est passé le confinement à la Ferme ?

Côté associatif, tout s'est arrêté comme pour beaucoup d'associations : les projets en cours comme l'exposition prévue sur la commune, et l'annulation de la mission d'écopastoralisme en mars, ainsi que les animations prévues sur le domaine de Chantilly (fêtes des plantes) et de nombreuses autres prévues avec des mairies alentours. Du côté agricole, la clientèle était nombreuse, nous avons du faire preuve d'une organisation sans faille pour répondre aux demandes de nos clients habituels et fidèles depuis plusieurs années, mais aussi dépanner certaines demandes ponctuelles par citoyenneté (ceux qui, ayant très peur, ne voulaient pas aller dans leur grande surface habituelle, ceux qui ne trouvaient plus de farine ou autre. Nos collègues de « bienvenue à la ferme » ou autres producteurs locaux ont pu fournir les fromages, beurres, pain biologique, farine etc.)

Tout cela montre bien que des petites fermes comme la nôtre doivent renaître au cœur des villes pour palier au problème d'approvisionnement et d'autonomie alimentaire d'une partie de la population locale qui est sensible au changement climatique et aux crises sanitaires actuelles et futures.

Naturellement l'arbre à poule !



Nouveau Parking Aristide Briand

Mis en circulation le 9 juillet, ce nouveau parking près de la Mairie vous offre 32 nouvelles places de stationnement gratuit et une place pour les personnes à mobilité réduite.



Peau neuve pour la rue Jean Jaurès

La rue a fait l'objet de travaux d'enfouissement des réseaux, de passage à l'éclairage LED et d'un embellissement à la satisfaction de ses riverains.

Retrait des sacs de déchets verts

Pour rappel, vous pouvez retirer des sacs pour les déchets verts aux Services techniques de la Ville, aux horaires habituels d'ouverture (lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).



Les sorties à la mer de « Mon été à Villers »

Les réservations ayant été complètes dès l'annonce des sorties, les élus ont décidé d'ajouter des cars afin de permettre à de nombreuses familles de vivre une journée à la mer. Dépaysement garanti et air iodé au rendez-vous !

Un bel été au Centre de loisirs

Les jeunes villersois ont pu profiter du Centre de loisirs cet été, malgré le contexte sanitaire. Un programme adapté et des animations repensées ont permis à notre jeunesse de se retrouver et de s'épanouir durant les grandes vacances !



Les 5/6 ans et les 9/11 ans qui ont fréquenté le centre de loisirs ont adoré participer au jeu de piste organisé par la bibliothèque Colette.



Distribution des calculatrices aux jeunes collégiens

Cette année, la cérémonie de remise des calculatrices offertes par la commune aux futurs collégiens a exceptionnellement été remplacée par une distribution à domicile réalisée par vos élus, quartier par quartier. Cette distribution a fait la joie des enfants.

Du nouveau à la Table de Rachel

La Table de Rachel, située au 27 Rue Albert Thomas, change de propriétaire et devient « l'Esprit de famille » !

Estelle et Franck vous accueillent depuis le 15 juillet autour d'un verre ou d'un repas dans un espace totalement relooké pour l'occasion. Venez les rencontrer et nous souhaitons une bonne continuation aux anciens gérants !

Le Pass'Agglo

Pour favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et à la pratique sportive de tous les habitants du territoire, l'Agglomération Creil Sud Oise a mis à votre disposition le Pass'Agglo. Carte valable 1 an à compter de la date de délivrance et renouvelable chaque année auprès des points de retrait. Retrouvez le guide des avantages Culture, Sport et Loisirs sur le site de l'ACSO !



Yong Quan, les pieds de l'être

Vous souhaitez connaître les bienfaits du Qi Gong, 5^e branche de la médecine traditionnelle chinoise ? Découvrez les vertus de cette gymnastique traditionnelle chinoise, véritable science de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Le Qi gong permet de renforcer le corps, l'équilibre, d'en accroître la souplesse et de mieux gérer le stress.

Madame Chrystelle Deneux, est titulaire du Certificat de Monitrice Bénévole (CMB) auprès de la Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois (FAEMC) et enseigne depuis 3 ans. Elle vous accueillera avec son association « Yong Quan, les pieds de l'être », les lundis de 14h30 à 16h (débutant) à la salle de danse du gymnase et les jeudis de 10h à 11h30 à la salle Louise Michel (avancé) pour vous enseigner cet art ancestral. (Durée du cours : 1h). Les cours pourront se faire en extérieur : Parc de la Brèche par exemple.

Démarrage : 14 septembre 2020.



Philippe Massein

Président du groupe

« Villers-Saint-Paul, évidemment ! »

MERCI POUR CETTE CONFIANCE RENOUVELÉE !

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le 15 mars dernier, les Villersois ont eu le choix entre deux listes, deux équipes, deux conceptions de la politique locale.

La première, « Villers-Saint-Paul, évidemment ! » était celle conduite par Gérard Weyn... une liste profondément renouvelée, ouverte sur la société et dont les membres partageaient les mêmes valeurs sociales, écologistes, humanistes et citoyennes.

Une liste qui se réclamait fièrement et ouvertement de l'union de la gauche même si la moitié d'entre-nous n'appartient à aucune formation politique.

Une liste soudée, représentative de tous les Villersois et porteuse d'un projet ambitieux, novateur et réaliste co-construit avec les Villersois au cours d'innombrables rencontres.

Une liste qui, au final, invitait la population à écrire avec elle une nouvelle page de notre histoire commune.

La seconde liste, quant à elle, s'est contentée d'essayer d'entretenir la confusion.

Confusion quant à ses contours politiques puisqu'elle se revendiquait sans étiquette tout en étant annoncée divers gauche à la Préfecture et qu'elle était pilotée par une adjointe communiste qui, pendant 12 ans, a voté toutes les délibérations de la majorité.

Confusion encore en reprenant une partie de notre projet.

Confusion enfin entre le discours policé et aimable qu'elle tenait dans ses publications officielles et la bile qu'elle faisait déverser sur les réseaux sociaux par quelques uns de ses soutiens.

Le résultat, vous le connaissez, les Villersois nous ont massivement accordé leur confiance. Ces 81% obtenus, nous en sommes fiers et, au-delà de la qualité de notre équipe et de la richesse de notre projet, je crois que nous les devons aussi à l'honnêteté dont nous avons fait preuve tout au long de cette campagne électorale et à la cohérence de l'action collective que nous menons depuis longtemps.

Et puis le confinement est arrivé...

Cette période a été difficile à vivre pour les Villersois mais ceux-ci ont toujours pu compter sur la solidarité et la mobilisation de leurs services municipaux, sur celles de nos couturières bénévoles qui ont cousu plus de 4000 masques et sur celles des anciens et nouveaux élus de la majorité qui ont distribué ces masques aux Villersois âgés de plus de 70 ans et aux personnes vulnérables.

Ces mêmes élus qui ont donné un coup de main appréciable à nos services pour faire fonctionner le CESAM et faire les courses des personnes âgées ou fragiles qui le demandaient.

Si cette période de confinement a retardé l'installation officielle du Conseil Municipal, de ses 5 nouveaux adjoints et de ses 15 nouveaux élus de la majorité, elle ne nous a pas empêchés de commencer à mettre en œuvre le projet que nous vous avons soumis en mars et qui constitue désormais le contrat passé avec l'ensemble des Villersois.

Enfin, et pour conclure mon propos, je veux vous dire aussi le plaisir et l'honneur que je ressens en « transmettant le flambeau » à Alexandre Ouizille, notre nouveau 1^{er} Adjoint qui me remplace aussi à l'ACSO où il a été élu vice-Président en charge des finances le 5 juillet dernier.

Comme moi, les Villersois peuvent lui accorder leur confiance pour animer la vie municipale aux côtés de Gérard Weyn que nous avons réélu Maire le 25 mai dernier.



Marie-France Boutroue

Présidente du groupe

« Villers-Saint-Paul, tout simplement »

Texte non communiqué.

VILLERS SAINT PAUL

VILLERS COMEDY 2



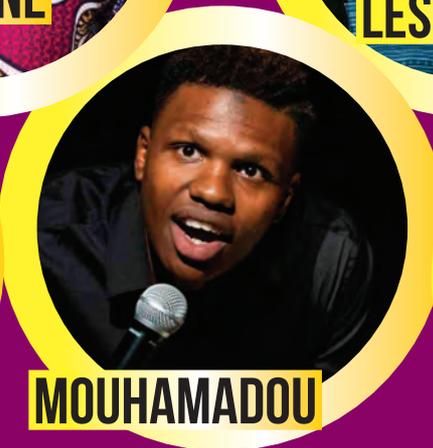
SAMIA OROSEMANE



LES FRENCH TWINS



REDOUANE BEHACHE



MOUHAMADOU



DJAMEL OUDNY

ET DES INVITÉS SURPRISE

SAMEDI 26 SEPTEMBRE - 20H30



**SALLE DE SPECTACLES
DU COMPLEXE HENRI SALVADOR**

**RÉSERVATIONS ET VENTE AU CENTRE SOCIOCULTUREL LE TRAIT D'UNION
DU 8 AU 11 SEPTEMBRE DE 13H30 À 17H, MERCREDI 9 SEPTEMBRE DE 13H30 À 20H30
SPECTACLE À PARTIR DE 10 ANS - TARIF : 3 EUROS - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS**



03 44 66 32 56



SERVICECULTUREL@VILLERS-SAINT-PAUL.FR

LES ENFANTS MINEURS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS - PORT DU MASQUE VIVEMENT CONSEILLÉ
L'ENTRÉE NE SERA PAS POSSIBLE APRÈS LE DÉBUT DU SPECTACLE